



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n° 183/2025  
du Conseil communautaire  
Séance du 15 décembre 2025**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 9 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de conseillers présents : 50

Nombre de conseillers absents : 25

Nombre de votants : 64

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

**Présents :** Eric AJASSE, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Ulric BELANGERE, Frédéric BERNE, Philippe BERTHOMIEU, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Maxime COUSTON, Manon CROUSIER, Aurélie DELWARTE, Bernard DUCROS, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Béatrice LOISON, Stéphane MARCELLIN, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Christine MUCCIO, Bernard NASS, Jean-Louis NOIRET, Jennifer OBID, Michel ONDE, Stéphane OUSTRIC, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Jean-Marie LAURENS, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Valère SEGAL, Christophe SERRE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE

**Absents/Procurations :** Mourad ABADLI, Michel AGNEL (procuration à Jennifer CHAPUIS-FAURE), Charlotte BARRERE, Christian BAUME (procuration à Maxime COUSTON), Mohamed BERKANE (procuration à Frédéric BERNE), Jacques BERTOLINI (procuration à Béatrice LOISON), Pascale BORDES, Jérôme CARMINATI (procuration à Stéphane OUSTRIC), Yves CAZORLA (procuration à Manon CROUSIER), Cédric CLEMENTE (procuration à Olivier JOUVE), Gilles DELALIEU, Océane ESCLEYNE (procuration à Valère SEGAL), Michèle FOND-THURIAL (procuration à Philippe BERTHOMIEU), Nathalie FORGEROU (procuration à Charles BASCLE), Laëtitia GAILLARD, Robert GAUTIER, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Pierre MEURIN, Laurent NADAL (procuration à Gérald MISSOUR), Ali OUATIZERGA, Pascal PEYRIERE (procuration à Bernard DUCROS), Justine ROUQUAIROL (procuration à Christine MUCCIO), Laurence SALINAS-MARTINEZ (procuration à Jennifer OBID), Thierry VINCENT

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**OBJET : Approbation préalable de la prise de participation directe de la SEGARD dans la SAS CS CAMPEY en vue du développement d'un parc photovoltaïque à Tavel**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1524-5 ;

Vu la synthèse des principales caractéristiques du projet ;

Vu les Statuts de la SAC CS Campey.

Considérant que ce projet d'importance a pour objectif d'accélérer la transition énergétique du territoire du Gard Rhodanien, d'accroître la production d'électricité renouvelable et de contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques aux niveaux régional et national ;

Considérant que cette prise de participation s'inscrit dans l'objet social et le plan stratégique de la SEGARD ;

Considérant que la SEGARD sollicite l'approbation préalable de ses collectivités actionnaires publics de souscrire 150 actions d'une valeur nominale de 1 € chacune, soit un apport total de 150 €, représentant 15 % du capital social de la SAS CS CAMPEY.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- D'approuver la prise de participation de la SEGARD dans le capital de la SAS CS CAMPEY à hauteur de 150€, représentant 150 actions de valeur nominale 1 €, soit 15 % du capital social.
- D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 15 décembre 2025.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

